

Talence, le 25 avril 2024

Communiqué de presse

Talence réitère l'expérimentation Zéro moustique Lundi 29 avril 9h – Résidence Tree'Ptik – 117 chemin de Leysotte

Chaque été, les Talençais subissent les désagréments de la présence croissante de moustiques tigres dans leur environnement. Participant activement à la lutte contre sa prolifération, la Ville de Talence a pris plusieurs mesures de prévention pour accompagner au mieux la population, en partenariat avec le centre de démoustication de Bordeaux Métropole. Pour la deuxième année consécutive, elle met en place une expérimentation « Zéro moustique » auprès de certains de ses habitants.

Bien consciente de la problématique que représente la prolifération du moustique tigre, la Ville de Talence a décidé de mettre en place un plan anti-moustiques, orchestré par un comité de pilotage. Ce plan est développé en partenariat avec Bordeaux Métropole, via son centre de démoustication. Il est notamment axé sur la suppression des gîtes larvaires, c'est-à-dire les zones d'eaux stagnantes où la femelle pond ses œufs : en effet, en supprimant tous les gîtes larvaires d'un lieu, on réduit drastiquement la prolifération des moustiques tigres. Or, plus de 80% de ces gîtes se situent dans l'espace privé : tous les Talençais doivent donc y être sensibilisés.

Une expérimentation « Zéro moustique » lancée en 2023

Afin d'agir sur ces gîtes larvaires, la Ville de Talence et le centre de démoustication de Bordeaux Métropole ont lancé l'an passé une expérimentation « Zéro moustique » autour d'un îlot de 20 habitations entre la rue Laffargue et la rue du 14 juillet. L'objectif : aller à la rencontre des habitants pour les former à l'identification des sites de ponte chez eux et pour leur expliquer les bonnes pratiques afin d'éviter la naissance de ces gîtes. Des pièges à larves ont également été installés. Cette expérimentation, une première en Gironde, a porté ses fruits : la majorité des résidents ont estimé avoir été moins piqués que l'année précédente. En effet, à raison d'une centaine de larves récupérées par piège, sachant qu'un moustique femelle pond 750 œufs, l'expérience a permis d'éviter l'éclosion d'un million de moustique. Par ailleurs, les agents ont également pu faire des relevés dans les eaux stagnantes des jardins pour collecter des données utiles à la lutte contre les moustiques.

Une nouvelle expérimentation au sein d'un habitat collectif

Forte de ces résultats, la Ville et Bordeaux Métropole réitèrent l'expérience cette année, au sein cette fois-ci d'un habitat collectif, la résidence le Tree'Ptik, située 117 chemin de Leysotte, à côté d'un espace boisé classé. Le lundi 29 avril, à partir de 9h, les agents se rendront auprès des résidents pour les accompagner dans l'identification et le traitement des gîtes larvaires. Ils leur présenteront un questionnaire destiné à déterminer leur ressenti actuel quant à la quantité de moustiques. Les résultats seront comparés à ceux obtenus lors de leurs passages ultérieurs, qui auront lieu chaque mois. Assurer un suivi par des visites de contrôle mensuelles constitue en effet une condition requise pour diminuer drastiquement la présence des moustiques. Les agents sauront ainsi d'ici quelques mois si la prolifération a été endiguée.

> Pour toute information sur la lutte contre les moustiques : <u>www.talence.fr/moustiques</u>

